

BRECEY - CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2009

Étaient présents : M. TRÉHET, M. LETHIMONNIER, M. HAMELIN, M. BAZIN, M. ANFRAY, M. RIVIERE, M^{me} LEVILLAIN, M^{me} DOULAND, M. POULAIN, M. DUBOURG, M^{me} DOLÉ, M^{me} YVON, M^{me} PACILLY, M^{me} LEBRETON, M. STARÉCKI, M. AUBRAYS, M^{me} PIGEON, M. JAMES jusqu'à 22 h 45.

M. le Maire donne lecture des dernières délibérations. Le Conseil Municipal aborde ensuite les points suivants :

Création de postes pour l'avancement du personnel

Le Conseil Municipal décide de créer 3 postes d'adjoints techniques principaux et un poste de rédacteur principal pour l'avancement du personnel.

Cessions de terrains « Les Camélias »

Le Conseil Municipal approuve la cession de plusieurs petites parcelles issues de la redistribution des terrains prévus pour l'aménagement d'un cheminement piétonnier résidence Les Camélias. Une partie de ces parcelles est cédée à l'euro symbolique du fait de la présence de servitudes pour passage de canalisations.

Echange de terrains

Une extension du stationnement réduit par les récents aménagements équestres s'avère nécessaire. Le terrain susceptible d'être utilisé (parcelle ZK 67) borde la Sée et appartient à M. MURIS. Il est proposé de l'échanger avec un terrain communal situé à proximité (parcelle ZK 138). La différence de surface serait compensée par l'acquisition d'une bande de quelques mètres de large appartenant également à M. MURIS le long de la route de la Martinière.

Le Conseil Municipal approuve par 17 voix pour et 1 abstention le principe de cet échange.

Tarifs des gîtes du Pont Roulland

Suite aux travaux réalisés dans les gîtes du Pont Roulland, le Conseil Municipal décide de revaloriser les tarifs de location à compter du 1^{er} janvier 2010 :

Gîte	Haute saison	Moyenne saison	Basse saison	Week end
N°276	280 €	196 €	160 €	100 €
N°277	280 €	196 €	160 €	100 €
N°278	320 €	220 €	190 €	120 €

Le Maire indique que le gîte non utilisé par le haras est réservé en permanence tous les week-ends voire la semaine.

Aménagement du cimetière

Dans le cadre de la procédure de refonte du cimetière de Brécey, un constat d'abandon a été réalisé pour environ 80 concessions. Le cimetière doit être aménagé pour accueillir les restes d'ossements de ces concessions. Le Conseil Municipal approuve le principe de la création d'un ossuaire au sud du cimetière actuel et décide d'y aménager également un jardin du souvenir pour la dispersion des cendres des personnes qui choisissent la crémation.

Création d'un lotissement « Bellavidès »

Le Conseil Municipal décide la création d'un lotissement communal destiné à l'accession à la propriété. La rue qui sépare ce lotissement des logements HLM sera appelée rue Bellavidès.

Réunion avec le personnel technique

M. le Maire a rassemblé le personnel technique le 8 avril 2009. Plusieurs thèmes ont été abordés, notamment la formation, le matériel, l'organisation des congés et la planification des services. Aucun problème particulier n'est à relever. Il sera tenu compte des souhaits concernant les acquisitions de matériel pour l'entretien des terrains : tondeuse hélicoïdale, émousseuse, girobroyeur.

La séance est levée à 23 h 20.